

Conférence

UNE DÉCENNIE SOUS LA LOI DU 5 MAI 2014 : QUEL AVENIR POUR LES PERSONNES INTERNÉES ?

MERCREDI 20 MAI 2026
8H30 - 17H
SALLE P02



INSCRIPTION



Centre d'Anthropologie
Sociologie, Psychologie
— ÉTUDES ET RECHERCHES —



GREPEC
Institut de Recherche
en matière Pénale et Criminelle



© Conseil central de surveillance pénitentiaire

Conférence « Une décennie sous la loi du 5 mai 2014 : quel avenir pour les personnes internées ? »

Événement organisé par l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC), le Groupe de recherche en matière pénale et criminelle (GREPEC – UCLouvain Saint-Louis Bruxelles) et le Centre d'Anthropologie, Sociologie, Psychologie – études et recherches (CASPER — UCLouvain Saint-Louis Bruxelles).

Agréé par l'IFJ.

Agrément OBFJ (demande en cours)

**Événement gratuit mais inscription obligatoire
via ce lien**

MATINÉE

8h30 : Ouverture des portes

8h45 – 9h30 : Propos introductifs et présentation du rapport de l'INCC — [Alexia Jonckheere](#) (cheffe de travaux à l'INCC), [Eric Maes](#) (chef de travaux à l'INCC), [Sophie De Spiegeleir](#) (chargée de recherches FNRS — UCLouvain Saint-Louis Bruxelles), [Olivia Nederlandt](#) (professeure à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles et membre du GREPEC)

9h30 – 9h50 : Présentation du rapport « La maladie mentale derrière les barreaux : l'urgence à la sortie de l'impasse » — [Florence Liégeois](#) (membre du centre de connaissances du Conseil de surveillance pénitentiaire & [Marie Horlin](#) (membre du Service Politique & Monitoring, Cellule Handicap-Convention ONU chez UNIA).

9h50 – 10h50 : 1^{re} table-ronde : Une phase pouvant être préalable ou simultanée à l'internement : la loi de 1990 et les mesures d'observation protectrices — présidée par [Sophie De Spiegeleir](#).

[Laura Cohen](#) (Substitut du Procureur du Roi)
[Christian Raes](#) (Commissaire de police, collaborateur du directeur du pilier proximité, zone de police de Bruxelles-Capitale Ixelles)
[Anne Reul](#) (juge de paix à Molenbeek)
[Lucie Petre](#) (avocate au barreau de Bruxelles)

10h50 – 11h20 : Pause-café

11h20 – 12h20 : 2^{ème} table-ronde : la phase d'enquête et de prononcé de l'internement — présidée par [Olivia Nederlandt](#).

[Bérangère Colin](#) (Première Substitut du Procureur du Roi, cheffe de section « Chambre du Conseil »)
[Marie Dagnely](#) (juge d'instruction au sein du tribunal de première instance francophone de Bruxelles)
[Johan Kalonji](#) (expert psychiatre et professeur à l'UCLouvain)
[Benjamin Thiry](#) (psychologue clinicien au Centre d'Observation Clinique Sécurisé (COCS))
[Nisha Tieleman](#) (juge à la chambre du conseil du tribunal de première instance francophone de Bruxelles)
[Harold Sax](#) (avocat au barreau de Bruxelles et assistant à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles)

12h20 – 12h45 : Temps d'échange avec la salle

12h45 – 14h : Pause-déjeuner (lunch prévu pour les intervenant·e·s uniquement)

APRÈS-MIDI

14h – 16h30 : 3^{ème} table-ronde : la phase d'exécution de l'internement — présidée par [Alexia Jonckheere](#) et [Eric Maes](#).

[Sandrine Watthée](#) (Substitut du Procureur du Roi spécialisé en application des peines)
[Pierre Titeca](#) (médecin Chef de Service du Trajet de Soins pour Internés du Centre Hospitalier Jean Titeca)
[Mathieu Galmar](#) (référent de l'Équipe Mobile Trajets de Soins Internés, antenne de Bruxelles)
[Caroline Mertens](#) (assesseure à la chambre de protection sociale francophone de Bruxelles)
[Audrey Servais](#) (Centre d'expertise des Domaines de compétences de l'Administration générale des Maisons de Justice)
[Agathe De Brouwer](#) (avocate au barreau de Bruxelles, assistante à l'UCLouvain Saint-Louis – Bruxelles et membre du GREPEC)
[Sophie Mercenier](#) (coordinatrice du trajet de soins pour internés cour d'appel de Bruxelles)

16h30 – 17h : Temps d'échange avec la salle